

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N° 03 - Mars 2018

AGENDA

INSTANCES CH LA CHARTREUSE

Directoire

- 13 avril
- 4 mai
- 1er juin

CTE

- 23 avril
- 18 juin

CME

- 24 avril
- 18 juin

Conseil de Surveil- lance

- 2 mai
- 20 juin

CHSCT

- 7 juin

INSTANCES GHT 21-52

Comité stratégique

- 25 avril
- 13 juin

Conférence territo- riale du dialogue so- cial

- 17 mai

Commission des Usagers

- 21 juin

Comité Territorial des Elus

- 28 mai

CSIRMT

- 7 juin

RENCONTRE

18 avril : **Caf&Doc'**
« Du rétablissement à
la pair-aidance » Phi-
lippe Brun, médiateur
de santé pair



Editorial

Construire une maison polyvalente pour accueillir nos patients dans un lieu de vie ouvert sur la cité

Par lettre du 18 décembre 2017, M. PRIBILE, Directeur Général de l'ARS, a autorisé la construction dans notre établissement d'une MAS de 42 places, adossée à une unité sanitaire de 12 lits pour patients déficients profonds, soit 54 lits.

Cette maison d'accueil spécialisée à orientation psychique sera destinée prioritairement à hauteur de 30 places aux patients suivis par le CH La Chartreuse, bénéficiant d'une orientation MDPH et de 12 places pour des personnes extérieures.

Les 42 résidents de l'établissement admis dans la Maison d'Accueil Polyvalente, pourront provenir de tout type d'unité de notre hôpital, majoritairement de l'USALP et du SEDEP.

Le processus d'études et de travaux entre 2018 et 2021 se déroulera en 3 phases :

- phase 1 : études
- phase 2 : conception
- phase 3 : travaux

Ce processus sera piloté par un COPIIL composé de représentants de l'équipe de direction, de l'encadrement de la Plateforme médico-sociale, de la MDPH, de l'ARS, de médecins et d'usagers. Il aura pour mission de superviser l'avancée du projet et de veiller au respect de l'enveloppe et du calendrier. Deux cabinets spécialisés vont accompagner le Centre Hospitalier : un assistant à maître d'ouvrage, qui sera également le programmiste assurera l'assistance générale à maîtrise d'ouvrage.

Un groupe de travail pour l'élaboration du programme est en cours de constitution ; les professionnels éducatifs et soignants, futurs utilisateurs du bâtiment et les représentants des usagers et la DSET participeront à la définition des fonctionnalités de l'ouvrage.

L'élaboration du programme est une phase importante pour la réussite de la construction. Il définit les exigences que l'hôpital impose à l'architecte et aux entreprises pour aboutir à un bâtiment qui soit un lieu de vie agréable et adapté pour les

résidents avec de bonnes conditions de travail pour les personnels.

Pour que l'enveloppe et le calendrier très contraint soient bien respectés, le programme devra être très réfléchi et stable dans le temps.

Nous remercions Anne Laure MOSER, Directrice de l'Autonomie à l'ARS, qui a fortement soutenu le projet et décidé le financement d'une partie de la construction grâce à une enveloppe médico-sociale totale d'aide à l'investissement de 3 millions d'euros (sur un total de 8,2 millions).

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accompagnés pour porter le projet, en particulier, la Direction des soins, les médecins, les cadres, Mme ASDRUBAL, et la Direction des Services Economiques et Techniques.

Christine JACQUINOT
Secrétaire générale

Bruno MADELPUECH
Directeur du centre
Hospitalier La Chartreuse

Marche pour la Santé Mentale (SISM)

